

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00153

Numéro SIREN : 303 559 942

Nom ou dénomination : ROFORGE

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/011119

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/011119**
n°de gestion : **1975B00153**
n°SIREN : **303 559 942 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 24/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ROFORGE - Société par actions simplifiée
parc D'activités de Stélytec bp 42400 Saint-chamond -FRANCE-

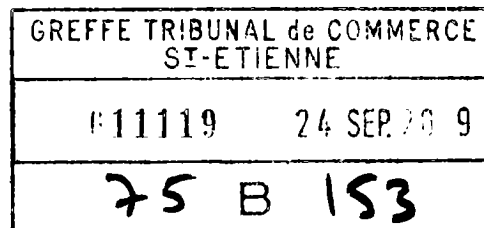
date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



721122



ROFORGE SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

ROFORGE SAS

Parc d'Activités de Stélytec
Lieu dit Gentialon
BP 19
42400 SAINT-CHAMOND
Ce rapport contient 25 pages

EC DE CAROLIS

1/25

ROFORGE

Siège social : Parc d'Activités de Stélytec – Lieu-dit Gentialon – BP 19 – 42400 SAINT CHAMOND
Capital social : 160 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associée unique de la société ROFORGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique en date du 23 mai 2019 en remplacement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant démissionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROFORGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'évaluation des stocks a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note mentionnée en annexe « règles et méthodes comptables » décrites dans la note mentionnée en annexe « stocks ».
Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et avons apprécié les hypothèses retenues par la société ainsi que les évaluations qui en résultent.
- Par ailleurs, dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients et des dettes fournisseurs, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre des confirmations directes et de contrôles d'apurement, de leur correcte évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaires à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

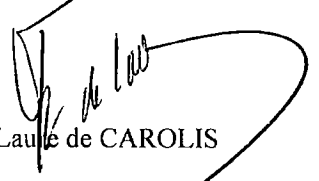
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Feyzin, le 13 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
E.C. DE CAROLIS



Marie-Laure de CAROLIS

BILAN - ACTIF

ACTIF

	Valeurs au 31/12/18		Valeurs au 31/12/17	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	40 457	39 077	1 380	1 380
Fonds commercial (1)	1 550	1 550		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	175 367		175 367	175 367
Constructions	996 146	596 704	399 442	451 458
Installations tech., matériel et outillages Industriels	1 159 545	1 011 073	148 472	219 749
Autres immobilisations corporelles	190 742	170 742	19 999	21 566
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 563 808	1 819 147	744 661	869 520
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 159 928	521 868	638 059	795 599
En-cours de production (biens et services)	827 006		827 006	747 528
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	539 713		539 713	520 432
Avances et acomptes versés sur commandes	2 682		2 682	2 682
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	843 191		843 191	765 658
Autres créances (3)	72 345		72 345	315 406
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	602 817		602 817	446 043
Charges constatées d'avance (3)	7 304		7 304	9 859
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 054 986	521 868	3 533 118	3 603 206
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 618 794	2 341 015	4 277 779	4 472 725

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PASSIF

	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 160 000)	160 000	160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	244 088	244 088
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	16 000	16 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 688 086	2 687 791
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 728	295
SITUATION NETTE	3 140 901	3 108 173
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	42 283	51 835
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 183 185	3 160 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	350 139	785 983
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	153 274	24 092
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	261 249	192 616
Dettes fiscales et sociales	327 944	308 969
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	850	
Autres dettes	1 139	1 057
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 094 594	1 312 717
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 277 779	4 472 725

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

941 320

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/18 au 31/12/18			Du 01/01/17 au 31/12/17
	France	Exportations et livraisons Intracommunautaires	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	347 389	190 496	537 885	495 937
Production vendue (biens et services)	2 352 930	680 202	3 033 132	2 852 566
Montant net du chiffre d'affaires	2 700 320	870 698	3 571 018	3 348 503
Production stockée			79 478	271 234
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 850	26 798
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			21 194	12 027
Autres produits			1 921	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			3 702 460	3 658 565
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			253 554	206 123
Variation de stocks			-19 281	75 067
Achats de matières premières et autres approvisionnements			579 189	625 917
Variation de stocks			111 807	158 825
Autres achats et charges externes			719 965	720 650
Impôts, taxes et versements assimilés			124 633	77 891
Salaires et traitements			1 214 046	1 141 255
Charges sociales			496 384	458 485
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160 736	178 371
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			45 732	27 541
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 252	200
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			3 688 018	3 670 324
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			14 442	-11 758

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice ou perte transférée

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17
Produits financiers		
De participation (3)		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	461	479
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change	2 531	103
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 991	581
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 197	8 584
Différences négatives de change		2 693
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 197	11 277
RÉSULTAT FINANCIER	-4 206	-10 696
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	10 236	-22 454
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 640	7 499
Sur opérations en capital	3 300	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	9 552	2 633
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 492	10 132
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	22 492	10 132
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices		-12 617
TOTAL DES PRODUITS	3 727 944	3 669 279

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/18	Du 01/01/17
	Au 31/12/18	Au 31/12/17
TOTAL DES CHARGES	3 695 215	3 668 984
Bénéfice ou Perte	32 728	295

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de 10 ans car la durée d'utilisation ne peut être déterminée de manière fiable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 20 ans ans
- Installations techniques	10 à 15 ans ans
- Matériels et outillages industriels	01 à 10 ans ans
- Matériels et outillages	03 à 10 ans ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intgration Fiscale

La société fait partie depuis le 1er janvier 2018 du groupe fiscal dont la société intégrante est : COSYNDE SAS. L'impôt est calculé au niveau de la société coomme si elle était imposée séparément.

L'impact de l'intégration fiscale est comptabilisé dans les comptes de la société tête de groupe, aucune rétrocession n'étant faite aux filiales.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	42 007	
CORPORELLES	Terrains		175 367		
	Constructions	Sur sol propre	947 756		
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	48 390		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		1 136 605		22 940
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers	76 381		
		Matériel de transport	59 793		
		Matériel de bureau & info., mobilier	63 609		12 937
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL III	2 507 902		35 877
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			2 549 909		35 877

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'ébts, de recherche & de dével.		TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II			42 007		
CORPORELLES	Terrains					175 367		
	Constructions	Sur sol propre				947 756		
		Sur sol d'autrui						
		Ins. gal. agen. amé. cons				48 390		
	Inst.tech., mat. outillage indus.					1 159 545		
		Ins. gal. agen. amé. div.				76 381		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			21 979	37 814		
		Mat.bureau, info., mob.				76 546		
		Emballages récup. div.						
		Immos corporelles en cours						
	Avances et acomptes							
	TOTAL III				21 979	2 521 800		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières							
	TOTAL IV							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					21 979	2 563 807		
							13/25	

13/25

Commissaire aux comptes
EC DE CAROLIS
13/06/2019

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles		40 628			40 628
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	502 417	50 805		553 222
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.	42 271	1 211		43 482
Inst. techniques matériel et outil. industriels		916 857	94 216		1 011 073
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	70 609	1 574		72 183
	Matériel de transport	55 790	-17 975		37 815
	Mat. bureau et informatique, mob.	51 819	8 926		60 745
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 639 762	138 758		1 778 519
TOTAL GENERAL		1 680 389	138 758		1 819 147

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Constr. Immo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre				9 552		-9 552
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
Immo. corpor.	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL					9 552		-9 552
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL					9 552		-9 552
Total général non ventilé					9 552		-9 552
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

14/25

Commissaire aux comptes
EC DE CAROLIS
13/06/2019

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers		51 835		9 552	42 283
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL I			51 835		9 552	42 283
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL II						
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles	476 137	45 732		521 868
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
		- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions pour dépréciation						
TOTAL III			476 137	45 732		521 868
TOTAL GENERAL (I + II + III)			527 972	45 732	9 552	564 152
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises		- d'exploitation	45 732		9 552	
		- financières				
		- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						



ÉTAT DES STOCKS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	520 431.80	19 281.47		539 713.27
Matières premières	1 271 735.16	-111 807.45		1 159 927.71
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	747 527.78	79 477.72		827 005.50
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 539 694.74	-13 048.26		2 526 646.48



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	843 191	843 191	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	66	66	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	9 751	9 751	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	7 057	7 057	
	Groupe et associés (2)	48 278	48 278	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	7 193	7 193	
	Charges constatées d'avance	7 304	7 304	
	TOTAUX	922 840	922 840	
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur cdes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	342 942	
Total des dettes	342 942	
Charges Charges financières	7 197	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 304
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	7 304

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	14 250
Disponibilités	
TOTAL	14 250



CAPITAUX PROPRES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000.00	16.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000.00	16.00



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		261 249	261 249		
Personnel & comptes rattachés		128 940	128 940		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		141 163	141 163		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	28 269	28 269		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	29 572	29 572		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		850	850		
Groupe & associés (2)		350 139	350 139		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 139	1 139		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		941 320	941 320		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 583
Dettes fiscales et sociales	215 812
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	464
TOTAL DES CHARGES À PAYER	239 056

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 48 278 €.

Le CICE a été utilisé pour maintenir les emplois et investir.

ENGAGEMENTS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 308 621.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.00 %

Table de mortalité TH/TF 00-02

Départ volontaire à 62 ans

Taux de turn over 1.00 %

Cet engagement est couvert par un fonds auprès de malakoff à hauteur de 45235€

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement <i>caution marchés étrangers pour cic</i>	157 170					157 170
TOTAL (1)	157 170					157 170
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	157 170					157 170

LES EFFECTIFS

310003 - SAS ROFORGE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

effectif moyen : 36 dont 2 apprentis.



ROFORGE

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 euros

Siège social : Parc d'Activités de Stélytec – Lieu dit GENTIALON - BP 19 42400 Saint-Chamond

Immatriculée au RCS de Saint Etienne sous le n°B 303 559 942

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 26 JUIN 2019

L'an 2019, Le 26 Juin,
A 11 heures,

Le société COSYNDE, SAS au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social sis 9 rue Anatole de la Forge – 75017 PARIS, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 825 166 218, représentée par Monsieur Rémi TOLEDANO, en sa qualité de Président,

Agissant en qualité de Présidente et associée unique de la société ROFORGE, ci-après « la Société »

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société COSYNDE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, qui a établi un rapport sur les comptes annuels.

Le Cabinet EC DE CAROLIS, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat de directeur général
- Ratification de la rémunération du président pour l'exercice 2017,
- Approbation de la rémunération du Président pour l'exercice 2018,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32 728 Euros en totalité à une distribution de dividendes.

L'Associé unique décide, en effet, de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 310 000 euros, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, soit la somme de 32 728,22 euros et sur le compte « autres réserves » à hauteur de 277 271,78 euros, soit un dividende unitaire de 31 euros, par parts sociales.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement	
Date de l'assemblée	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
24-avr-15	500 000
31-mai-16	500 000
26-mai-17	1 320 000

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention nouvelle relevant de l'article 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Il prend acte des conventions conclues lors de l'exercice précédent, à savoir :

- une convention de compte courant entre la Société et la société COSYNDE, en date du 26 Mai 2017, d'une durée indéterminée, moyennant une rémunération à chaque fin d'exercice, pour les sommes avancées, au taux maximum fiscalement déductible communiqué par l'Administration fiscale.
- une convention de mandat social entre la Société et la Société COSYNDE en date du 23 Février 2017, fixant les termes et conditions d'exercice et de cessation du mandat social de Président de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique renouvelle pour une durée de 1 an, venant à expiration lors de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, le mandat de directeur général de Monsieur Grégory GOUTORBE, demeurant à Emileux – 43 210 MALAVETTE.

Il disposera des pouvoirs, tels que définis dans les nouveaux Statuts de la Société.

Il ne sera pas rémunéré en sa qualité de Directeur Général.

Mr Grégory GOUTORBE a déclaré accepter le renouvellement de son mandat de Directeur Général.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de ratifier la rémunération perçue par la Société COSYNDE, au titre de son mandat social de Président, au titre de l'exercice écoulé, soit la somme de 141 500 € HT.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de fixer la rémunération de la Société COSYNDE, au titre de son mandat social de Président, pour l'exercice 2019, à la somme maximale annuelle HT de 150 000 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SEPTIEME RESOLUTION

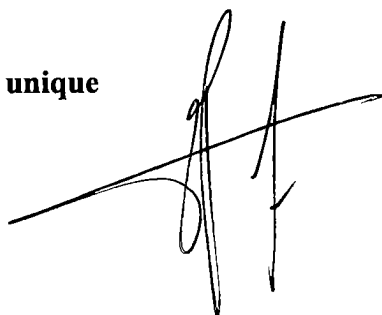
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.